

Parrainage 2021

Parrainez vos proches en quelques clics

Pour chaque parrainage, gagnez 200 euros de cadeaux !

01 Connectez-vous sur votre espace www.inter-invest.fr

Dans la partie « Parrainage », vous pouvez en seulement quelques clics adresser à vos proches un email de parrainage pré-configuré présentant les différentes solutions d'investissement Inter Invest.

02 Vos proches souscrivent à un produit Inter Invest

Après étude de sa situation, de ses objectifs et de son expérience personnelle par son conseiller en investissement financier, votre filleul pourra décider de souscrire à une solution d'investissement Inter Invest : Girardin, capital-investissement ou immobilier. Le parrainage est confirmé par la saisie par votre filleul du code de parrainage qui figurera dans l'email qui lui a été adressé.

03 Remportez de nombreux cadeaux

Dès le premier parrainage, vous gagnez 200 euros échangeables en eChèque cadeaux Amazon ou 6 bouteilles de champagne Ruinart. Au second, c'est 400 euros que vous pouvez remporter sous forme d'eChèque cadeaux Amazon, 12 bouteilles de champagne Ruinart voire un iPad et ainsi de suite !

1 parrainage = 200 euros de cadeaux

200€
d'eChèque cadeaux Amazon



ou

6 bouteilles
de Ruinart



2 parrainages = 400 euros de cadeaux

400€
d'eChèque cadeaux Amazon



ou

12 bouteilles
de Ruinart



x2

ou

1 iPad*



Depuis 1991, le Groupe Inter Invest est spécialisé dans la structuration, la distribution et la gestion de solutions d'investissements innovantes. Inter Invest est un acteur reconnu sur le marché de la défiscalisation, de l'investissement PME et des opérations immobilières patrimoniales.

Réduire votre impôt sur le revenu

Girardin G3F

Jusqu'à 60 000 € de réduction d'IR¹

Opérations en loi Girardin industriel et en logement social pour une réduction d'impôt sécurisée.

Girardin New Energy

Jusqu'à 40 909 € de réduction d'IR¹

Solution de réduction d'impôt performante à impact environnemental positif.

FIP Outre-mer²

Une réduction d'IR égale à 30% des montants investis par le fonds

Fonds d'investissement de proximité destiné au financement de PME industrielles ou de services dans les DOM et les COM.

Investir dans des PME

Investissements au capital de PME de premier plan sélectionnées par la société de gestion Inter Invest Capital via des solutions de capital-investissement qu'elles soient fiscales ou non, en Métropole et dans les DOM-COM.

Investir en immobilier patrimonial

Investissements sur des emplacements « Premium » en nue-propriété tout en bénéficiant d'un confort de gestion et d'une fiscalité avantageuse.

Le Groupe Inter Invest - Une expertise reconnue



Primé pour ses solutions Girardin par le Magazine Gestion de Fortune et Investissement Conseils



Primé pour ses solutions en capital-investissement par le Magazine Gestion de Fortune et Investissement Conseils

La Presse en parle

Le Point

[Consulter l'article](#)

LE FIGARO
magazine

[Consulter l'article](#)

Boursorama

[Consulter l'article](#)

¹ En fonction du type d'investissement et de la situation personnelle de l'investisseur.

² Les investisseurs sont invités à prendre connaissance des brochures commerciales et notamment de l'avertissement, des facteurs de risques (risque de perte en capital, risque d'illiquidité, risque d'absence de diversification de l'investissement, risques liés au niveau élevé des frais et risques liés à la valorisation du portefeuille) et des frais.



Conditions Générales

Définitions

Parrain

Toute personne ayant souscrit à une solution d'investissement développée par une société du groupe Inter Invest et qui envoie un email de parrainage via son espace www.inter-invest.fr à un tiers susceptible d'être intéressé par les solutions d'investissement d'Inter Invest.

Filleul

Toute personne majeure n'ayant jamais souscrit ou appartenant à un foyer fiscal dont aucun des membres n'a préalablement souscrit à une solution d'investissement du Groupe Inter Invest et qui a reçu de la part d'un Parrain l'Email de parrainage.

Email de parrainage

Un email adressé via l'espace du Parrain à un tiers en vue de lui proposer de se renseigner sur les solutions d'investissement du Groupe Inter Invest et contenant un code de parrainage à utiliser par chacun des filleuls.

www.inter-invest.fr

21, rue Fortuny - 75017 Paris
Tél. 01 56 62 00 55

Inter Invest SA au capital de 10 000 200 € - Siège : 21, rue Fortuny - 75017 Paris - Immatriculation au RCS de Paris : B 383 848 660 - n° Siren : 383 848 660 00 106 - Code APE : 6832B - Agréée par l'ACPR en qualité de société de financement & d'entreprise d'investissement - Code interbancaire (CIB) 16758

Article 1

Le présent programme de parrainage tel que modifié entre en vigueur à compter du 01/01/2021 et annule et remplace tout programme ayant le même objet. L'adhésion au programme de parrainage s'effectue sur proposition d'Inter Invest après acceptation des Conditions Générales du programme de parrainage sur le site www.inter-invest.fr.

Article 2

Le programme de parrainage est réservé aux personnes ayant déjà souscrit aux solutions d'investissement proposées par Inter Invest. Les dirigeants, salariés et mandataires des sociétés partenaires d'Inter Invest, ou de celles qui leur sont liées, ne peuvent pas bénéficier du programme de parrainage.

Article 3

Afin de recommander les solutions d'investissement proposées par Inter Invest, le parrain envoie, via son espace en ligne www.inter-invest.fr, un email préconfiguré (Email de parrainage) à la personne qu'il souhaite parrainer. La présentation des solutions d'investissement ne sera que générale et ne saurait en aucun cas porter sur une solution en particulier et constituer une recommandation d'investissement personnalisée.

Article 4

Les envois d'Emails de parrainage en masse sont prohibés en particulier ceux qui seraient effectués en utilisant une quelconque base de données ou tout logiciel d'intrusion dans les bases de données. Le parrain s'engage à n'adresser un Email de parrainage qu'aux personnes qu'il connaît personnellement et avec lesquelles il entretient des contacts réguliers. En tout état de cause un parrain

ne pourra réaliser plus de 20 parrainages par année civile et ne pourra envoyer plus de 30 emails.

Article 5

Lorsqu'il souscrit une solution d'investissement proposée par Inter Invest, après étude de sa situation par un conseiller en investissement financier, le filleul saisit le Code de parrainage qui lui a été communiqué dans l'Email de parrainage. Dans le cas où une personne serait destinataire de plusieurs Emails de parrainage envoyés par plusieurs parrains, le parrainage sera déterminé par le Code de parrainage renseigné par le filleul lors de sa souscription. Dans un souci de déontologie et de respect du secret professionnel, le parrain ne sera pas tenu informé des caractéristiques de la souscription du filleul (le montant, la modalité d'acquisition...) ni de son profil patrimonial ou de sa fiscalité. Cette offre est soumise au respect, par le parrain des conditions décrites dans le présent règlement.

Article 6

Pour toute première souscription à une solution d'investissement proposée par Inter Invest effectuée par son filleul, le parrain aura droit à un Crédit parrainage d'une valeur de 200€ échangeable en eChèque cadeaux Amazon, en caisse de 6 bouteilles de Ruinart ou s'il dispose de Crédit parrainage d'une valeur minimum de 400€ en iPad (les « Cadeaux »). Ce crédit parrainage d'une valeur de 200€ sera confirmé à condition que le filleul n'ait pas déjà souscrit un produit proposé par Inter Invest avant de réaliser la souscription pour laquelle il a fourni le Code de parrainage, et sous réserve que la souscription du filleul soit validée par Inter Invest. Dans le cas où le filleul souscrirait simultanément à plusieurs produits proposés

par Inter Invest, le Crédit parrainage d'une valeur de 200€ ne sera comptabilisé qu'une seule fois.

Article 7

Les Crédits parrainage obtenus sont échangeables en cadeaux sur simple demande effectuée par le parrain en se connectant sur son espace en ligne www.inter-invest.fr. Le parrain dispose de deux périodes par an (janvier et juillet) pour échanger ses Crédits parrainage en Cadeaux, selon les stocks disponibles, à l'exception des eChèque cadeaux Amazon qui sont échangeables à tout moment et dont les conditions d'utilisation sont disponibles en cliquant ici.

Article 8

Les Crédits parrainage obtenus par le parrain ne peuvent pas être convertis en espèces. Une fois sélectionnés par le parrain, les Cadeaux ne sont ni échangeables ni remboursables. Le service après-vente des Cadeaux n'est pas assuré par Inter Invest. Inter Invest prend en charge les frais de transport des Cadeaux. Toutefois Inter Invest n'est pas responsable des avaries ou pertes que pourraient subir les Cadeaux durant leur transport.

Article 9

Toute promesse de revente sur internet, ou par quelque moyen que ce soit, de Crédits parrainage et/ou des cadeaux reçus en échange dans le cadre du programme de parrainage, en contrepartie de l'utilisation par un tiers d'un Code de parrainage est strictement interdite.

Article 10

Les crédits parrainage obtenus par le parrain ont une durée de validité de 24 mois, décomptée à partir de la fin du mois au titre

duquel le compte du parrain a été crédité.

Article 11

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés 78/17 du 6 janvier 1978 et du règlement 2016-679 (UE) sur la protection des données personnelles, le parrain et le filleul disposent notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des informations qui auront été transmises. Les informations et données personnelles recueillies sur le formulaire sont nécessaires au traitement de l'opération de parrainage et peuvent également être utilisées pour adresser des sollicitations, invitations ou autres informations sur les produits distribués, conseillés et/ou gérés par des sociétés du groupe Inter Invest. La politique d'Inter Invest en matière de traitement et de protection des données personnelles figure sur son site <https://www.inter-invest.fr/reglement-general-sur-la-protection-des-donnees>.

Article 12

Inter Invest se réserve le droit d'exclure du programme de parrainage tout parrain qui ne respecterait pas les Conditions Générales du programme.

Article 13

Inter Invest se réserve le droit de modifier les termes du programme de parrainage (y compris ses conditions particulières) ou de mettre fin au présent programme de parrainage à tout moment. Les parrains et parrains potentiels seront réputés avoir été avertis de ces modifications ou de la fin du programme par la mise à jour du site internet « inter-invest.fr ».